



**AÉROPORTS DE PARIS**

*Le monde entier est notre invité*

Paris, le 11 mai 2009

**Modalités de mise à disposition ou de consultation  
des informations relatives à  
l'assemblée générale mixte du 28 mai 2009**

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Aéroports de Paris se tiendra le **jeudi 28 mai 2009 à 15 heures**, à la Cité des sciences et de l'industrie, 30 avenue Corentin Cariou – 75019 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 mars 2009 (bulletin n°35) et au journal de *la Tribune* du 23 mars 2009. L'avis de convocation, comportant notamment la date de l'assemblée générale mixte, a quant à lui été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 11 mai 2009 (bulletin N°56).

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans chacun de ces avis.

La brochure de l'avis de convocation et les informations ou documents relatifs à l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site internet d'Aéroports de Paris ([www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr)).<sup>1</sup>

Les documents et renseignements concernant l'assemblée générale seront adressés aux actionnaires sur demande et tenus au siège social à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et/ou mis en ligne sur le site de la société à l'adresse ci-dessus.

**SIEGE SOCIAL**

291, boulevard Raspail  
75675 – Paris Cedex 14

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros  
R.C.S. Paris B 552 016 628

---

<sup>1</sup> à l'adresse suivante : <http://www.aeroportsdeparis.fr/ADP/fr-FR/Groupe/Finance/Actionnaires/AssembleeGenerale/>